



Evincé de mon terrain agricole

Par **remepat**, le **10/04/2016** à **21:59**

bonjour, rn En 1990 mon père loue une exploitation agricole à son frère (environ 20 Ha), par bail verbal. Au 31/12/1993 mon père prend sa retraite et cesse de ce fait l'exploitation de ces terrains. Au 01/04/1994 je loue à mon oncle par bail verbal ces mêmes terrains. Le loyer est payé tous les ans avec les évolutions de prix annuelles suivant les barèmes officiels . Voilà que en 02/2016 ma tante me dit que un de ces terrains ne fait pas partie de la location(étonnant:22 ans après le début de la location), l'usage m'en est donné à titre gratuit pour l'entretien et la culture. Elle me signifie quelques jours plus tard par téléphone que cette parcelle n'est plus à travailler à compter du printemps 2016 sans aucune explication complémentaire. A ce moment j'en prend note sans rien dire. Voilà que début avril, je vois un agriculteur voisin travailler ce terrain pour y implanter une culture de maïs. Quels sont mes recours?nrnmerci pour votre aide;